

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**Séance du 30 août 2023**

L'an 2023, le 30 août à 20 heures, le conseil d'administration de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du centre culturel et sportif Le Cairn de Lans en Vercors, sous la présidence de Madame Véronique RIONDET, présidente, à la suite de la convocation envoyée à l'ensemble des membres du conseil d'administration le 22 août 2023.

Présents : Véronique RIONDET, Guy CHARRON, Marcelle DUPONT, Céline PEYRONNET, Marc MARECHAL, Olivier SAINT-AMAN

Secrétaire de séance : Guy Charron

Assiste au CA avec voix consultative : Marie FREYDIÈRE, directrice

Excusés :	Ont donné pouvoir à :
Jean-Charles TABITA	Guy CHARRON
Caroline DELAVENNE	Véronique RIONDET
Christophe LEBEL	/

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 8

Délibération n° DEL2023-14 TARIFS DE LA BILLETTERIE SPECATCLES ET MANIFESTATIONS

Afin d'assurer ses missions de développement d'une programmation culturelle, la Régie personnalisée centre culturel et sportif a mis en place une billetterie spectacles et manifestations lui permettant d'assurer des recettes.

Il est aujourd'hui à nécessaire de faire à nouveau évoluer certaines dispositions et certains tarifs.

Madame la Présidente présente le tableau de tarifs suivant :

Carte abonné	TARIFS						
	Tarif unique						
	6,00 €						
Tous spectacles	Plein	Réduit	Abonné	Enfant -12 ans & solidaire	Accueils de loisirs Groupes enfants et/ou adolescents dans le cadre d'un partenariat spécifique	Spécial Hébergeurs	
(A)	25,00 €	23,00 €	21,00 €	19,00 €	19,00 €	Gratuité pour les accompagnateurs, dans la limite d'1 pour 8 enfants	19,00 €
(B)	18,00 €	16,00 €	14,00 €	12,00 €	12,00 €		12,00 €
(C)	15,00 €	13,00 €	11,00 €	9,00 €	9,00 €		9,00 €
(D)	12,00 €	10,00 €	9,00 €	7,00 €	7,00 €		7,00 €

(E) Spectacles familiaux supprimé	8,00 €	6,00 €	6,00 €	5,00 €	5,00 €		5,00 €
Spectacles très jeune public	Tarif unique						
	5,00 €						
Représentations réservées au Public scolaire	Tarif unique						
	4,00 €	Gratuité pour les accompagnateurs, dans la limite de 3 par classe					
Médiation projets scolaires	Tarif unique						
	50,00 €	par classe					
Médiation isolée	Tarif unique						
	100,00 €	par groupe de maximum 30 personnes					
Ateliers et actions Tout public (hors scolaires)	1h	2h	Demi-journée	Journée	2 jours	3 jours	Projets spécifiques
	5,00 €	10,00 €	20,00 €	30,00 €	40,00 €	50,00 €	gratuit
Masque jetable	Tarif unique						
	0,50 €						
Gobelets consignés	Tarif unique						
	1,00 €						
Vestiaires	Tarif unique						
	1,00 €						
Affiches	Tarif unique						
	1,00 €						

Bénéficiaires du tarif réduit :

- Jeunes de 12 à 18 ans,
- Étudiants, sur présentation de la carte d'étudiant,
- Demandeurs d'emploi, sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois,
- Personnes en situation de handicap, sur présentation d'un justificatif,
- Accompagnateur d'une personne en situation de handicap, si le handicap le nécessite,
- Familles nombreuses, sur présentation d'un justificatif,
- Comités des œuvres sociales, comités d'entreprises ou assimilés, conventionnés avec la RPCCS
- Détenteur d'un justificatif offre ciné-ski du jour du spectacle, dans le cadre d'opérations ponctuelles.

Bénéficiaires du tarif enfants et solidaire :

- Enfants de moins de 12 ans,
- Bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH, minimum vieillesse), sur présentation d'un justificatif,
- Étudiants boursiers.

Bénéficiaires du tarif abonné :

- Détenteur de la carte abonné de la saison culturelle en cours (septembre à août).

Bénéficiaires du tarif enfants :

- Enfants de moins de 12 ans.

Bénéficiaires du tarif spécial :

Famille hébergeant un ou plusieurs membres d'une équipe artistique :

Projet avec un seul spectacle :

1 invitation par membre de la famille (parents et enfants) pour le spectacle concerné par le projet

Projet avec plusieurs spectacles :

1 invitation par membre de la famille (parents et enfants)
1 billet tarif spécial par membre de la famille (parents et enfants)

Conditions de gratuité :

- Les bénévoles se mobilisant pour l'accueil, la billetterie, le montage-démontage, l'élaboration des repas ou la mise en place du catering ou toute autre mission nécessaire à la mise en œuvre d'un spectacle.
 - Les partenaires de la RPCCS, dans le cadre des actions développées conjointement.
 - Les journalistes, dans le cadre de la couverture médiatique de la saison culturelle.
 - Les compagnies ou groupes programmés, dans les conditions prévues par convention ou contrat de cession.
 - Les professionnels, partenaires et acteurs culturels, dont le concours est nécessaire au fonctionnement de la structure, à la promotion de la saison culturelle ou à son rayonnement.
- La direction de la structure est mandatée par le conseil d'administration pour veiller à une utilisation raisonnée et stratégique de la gestion des invitations, dans la limite maximale de 20 % de la jauge d'un spectacle et de 15 % sur l'ensemble de la saison.

Médiations culturelles :

Les médiations culturelles sont proposées autour des spectacles programmés au Cairn. Dans le cadre de représentations scolaires où le travail préparatoire est mobilisé pour plusieurs classes. Les médiations culturelles sont également possibles autour de chaque spectacle de la programmation, de manière isolée et en fonction des disponibilités de la médiatrice culturelle.

Moyens de paiement acceptés :

Les moyens de paiement suivants sont acceptés :

- au guichet du Cairn : espèces, chèques, cartes bancaires, pass culture, pass région, carte Tattoo
- aux bureaux d'information touristique de Lans en Vercors, Autrans et Méaudre : espèces, chèques, cartes bancaires
- à distance sur les sites de billetterie du Cairn www.billetterie-lecairn.mapado.com et www.festivaljeunesbobines.mapado.com : cartes bancaires

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la tarification de la billetterie spectacles et les conditions ci-dessus.

Cette délibération abroge la délibération 2021-15 portant sur le même objet.

Pour extrait conforme,
le 05/08/2023.

La Présidente,
Véronique RIONDET

